

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Réunion de lancement de la campagne
d'appels à projets 2025 - 2026



Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Ordre du jour

- ✕ Présentation du dispositif et de l'appel à projet 2025-2026
- ✕ Calendrier
- ✕ Perspectives pour le réseau des CLAS

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Cartographie des communes couvertes par un dispositif CLAS pour l'année scolaire 2024-2025, par communauté de communes

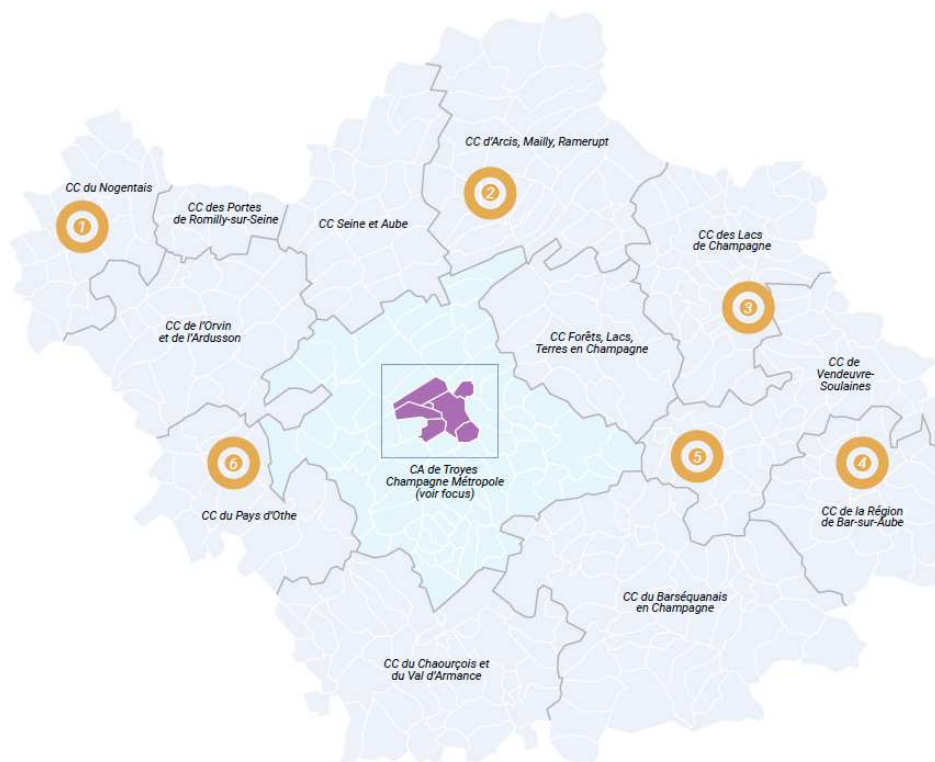
17 dispositifs
financés

Communes couvertes hors agglomération troyenne Contrat local d'accompagnement à la scolarité

1. Nogent-sur-Seine
2. Arcis-sur-Aube
3. Brienne-le-Château
4. Bar-sur-Aube
5. Vendevre-sur-Barse
6. Aix-Villemaur-Pâlis

Communes couvertes Troyes Champagne Métropole Contrat local d'accompagnement à la scolarité

1. La Chapelle-Saint-Luc
2. Pont-Sainte-Marie
3. Les Noës-près-Troyes
4. Sainte-Savine
5. Troyes
6. Saint-André-les-Vergers
7. Saint-Julien-les-Villas



Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Qu'est-ce qu'un CLAS ?

Définition de l'accompagnement à la scolarité

- La charte de l'accompagnement à la scolarité (AS) désigne l'AS comme « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement familial et social » ;
- Il ne s'agit pas seulement d'aider ponctuellement l'enfant à faire ses devoirs ;
- Il se différencie du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs.

Le CLAS

Qu'est-ce qu'un CLAS ?

Objectifs

- Permettre à l'enfant de réussir à l'école en développant avec lui une méthodologie facilitant l'accès aux connaissances ;
- Favoriser l'ouverture culturelle en élargissant les centres d'intérêt tout en promouvant l'apprentissage de la citoyenneté ;
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en valorisant les acquis et en renforçant son autonomie, sa capacité à interagir dans la vie collective ;
- Soutenir les parents dans leur fonction éducative en les accompagnant dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s).

Le CLAS

Qu'est-ce qu'un CLAS ?

Travail en partenariat

Les projets Clas doivent :

- S'inscrire dans un cadre partenarial et l'action doit viser la continuité de l'action éducative ;
- Rechercher une articulation avec les dispositifs et actions de soutien à la parentalité (dont les REAAP), et d'éventuels autres dispositifs (PRE, PEDT, PEL, Cités éducatives, TER...).

Le CLAS

Qu'est-ce qu'un CLAS ?

Publics cibles

- Les enfants et les jeunes du CP à la Terminale
- Les parents

Acteurs

- Porteurs de projet : associations, collectivités territoriales, centres sociaux, etc.
- Comité départemental du Clas, dont les missions principales sont d'organiser le déroulement de l'appel à projets, permettre aux institutions d'examiner et agréer les projets, assurer le suivi et l'évaluation du dispositif, proposer des accompagnements et formations spécifiques.

Le CLAS

25 avril 2025

Interventions en direction des enfants et des jeunes

Fournir aux enfants et aux jeunes un appui et une méthodologie au travail scolaire
Leur permettre d'élargir leurs centres d'intérêt en mobilisant les ressources locales (bibliothèques, médiathèques, etc.) et en organisant des sorties culturelles (musées, expositions, etc.)
Leur permettre d'élargir leurs centres d'intérêt en développant leurs capacités de vie collective
Mettre en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide au sein du groupe Clas
Organiser un suivi régulier des présences des enfants (par exemple la mise en place de cahiers de présence et/ou de fiches individuelles de suivi).

Le CLAS

Interventions en direction des parents

Organiser des temps d'information sur les objectifs et le contenu des actions Clas au moment de l'inscription des enfants
Mettre en place des temps de convivialité enfants/parents
Informier et accompagner les parents dans leur compréhension des codes de l'école
Orienter les parents vers d'autres partenaires du territoire (ex/ acteurs du soutien à la parentalité)
Associer les parents à l'accompagnement proposé à leur enfant par des échanges informels réguliers

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Concertation et coordination avec l'école

Etablir des relations avec les directeurs d'établissements, les conseillers principaux d'éducation, les enseignants
Etablir une collaboration avec les équipes éducatives pour l'orientation des enfants vers le Clas
Organiser une réunion de concertation avec les équipes éducatives en amont de la mise en place du projet et lors du bilan

Rappel des fondamentaux

Inscription dans une dynamique de partenariat local	Être en relation avec d'autres associations ou partenaires du secteur
Collectif d'enfants	Un collectif d'enfants est constitué de 8 à 12 enfants maximum qui se réunit durant toute l'année scolaire dans un même lieu, accessible aux parents
Modalités d'encadrement	Chaque collectif d'enfants est encadré et animé par 2 animateurs professionnels et/ou bénévoles
Durée minimale d'une action	Deux séances hebdomadaires d'une heure trente par séance sur une période de 27 semaines de fonctionnement annuel
Spécificité en milieu rural	En milieu rural, en raison de la spécificité territoriale : - <u>un</u> nombre minimum de 5 enfants au sein d'un collectif d'enfants - <u>un</u> animateur pour les collectifs inférieurs à 8 enfants - - une séance hebdomadaire de 2 heures minimum

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Modalités de financements

Prestation de service

Par collectif :

- **32,5 %** des dépenses de fonctionnement,
- dans la limite d'un prix plafond de **8 487 €** par an
- soit une valeur maximale de la PS de **2 758,28 €** par an

👉 Barèmes à compter du 1^{er} janvier 2025.

Modalités de financements

Bonus :

Bonus « enfants » : soutien à la mise en place de projets culturels et éducatifs au sein des Clas (329 € par collectif d'enfants)

Bonus « parents » : renforcement de l'action des Clas en matière de soutien à la parentalité (329 € par collectif d'enfants).

☞ Montants à compter du 1^{er} janvier 2025.

L'appel à projet 2025 - 2026

Bonus « enfants » :

Le bonus « enfants » vise à soutenir la mise en place de projets culturels et éducatifs structurés de plus grande ampleur et organisés sur l'année, leviers essentiels à l'ouverture sur le monde et l'élargissement des centres d'intérêt des enfants.

Exemples :

- ❖ Recours à des intervenants extérieurs (sophrologue, comédien...)
- ❖ Organisation de sorties culturelles ou éducatives (visite d'un musée, d'une ferme pédagogique...)
- ❖ Achat de matériel spécifique lié à l'organisation de ces activités et tout particulièrement de matériel numérique.

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

L'appel à projet 2025 - 2026

Le bonus « parents » vise à soutenir la mobilisation des porteurs de projets Clas sur le champ du soutien à la parentalité.

Il s'agit d'un enjeu majeur pour renforcer les alliances avec les parents en favorisant leur implication dans la scolarité de leur enfant. Les actions visent à :

- ❖ Proposer des actions spécifiques autour de l'orientation scolaire et d'accès aux droits en matière de scolarité
- ❖ Soutenir les parents dans les usages numériques de leurs enfants ou d'aides à l'appropriation des outils nécessaires pour le suivi de la scolarité des enfants
- ❖ Proposer le cas échéant, des actions « sur-mesure » pour les parents en ayant le plus besoin, notamment les familles pouvant être très éloignées de l'école en raison de leur difficulté d'usage avec la langue française.

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Comment déposer son projet ?

Sur la plateforme ELAN Caf :

<https://elan.caf.fr>

✎ Privilégier le navigateur Edge

✎ Faire des enregistrements réguliers

✎ Dans le budget prévisionnel, sélectionner
« CAF-10-AUBE »



Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Calendrier

Appel à projet 2025 - 2026

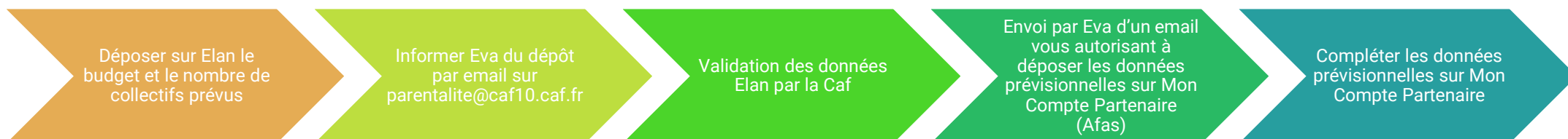
Dépôt du 25 avril 2025 au 23 mai 2025

Bilan 2024 -2025

Dépôt du 23 juin 2025 au 14 août 2025

Dates à confirmer

Projets 2025 – 2026 pour les dossiers déjà validés en pluriannuel



Projets 2025 – 2026 pour les dossiers validés pour une année en 2024

Sur la plateforme ELAN Caf :

Pas de changement

 Nous vous encourageons à déposer votre demande en pluriannuel

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Bilans 2024 – 2025 pour tous les dossiers

A CONFIRMER

Données de pilotage

- Questionnaire
Sphinx

Données d'activités & financières

- Mon Compte
Partenaire /
Afas

Données qualitatives

- Questionnaire
Forms

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Contact

Eva HOMMET
Coordinatrice Parentalité

✉ parentalite@caf10.caf.fr

☎ 07 50 15 17 59

Réseau départemental des Clas

Perspectives pour l'année 2025



santé
famille
retraite
services

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE

Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025

Questions & Échanges



Le CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

25 avril 2025